

<u>Pour le CHSCT 77</u> du lundi 17 janvier 2022

Madame la Présidente du CHSCT, Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, la FSU et l'UNSA présentent à tous les personnels du département ses meilleurs vœux pour cette année 2022.

« Une situation sanitaire extrêmement tendue », « l'École à sanctuariser», « oui le virus circule à l'école », ... Les expressions employées par Jean Castex et Olivier Véran lors de leur conférence de presse du 27 décembre ont confirmé la gravité de la situation, mais aussi la prise de conscience de l'exécutif sur le rôle des établissements scolaires dans la circulation du virus et ce, après des mois de déni, en particulier de la part de Jean-Michel Blanquer.

Mais après avoir constaté la singularité de cette 5ème vague et l'arrivée d'un variant particulièrement contagieux, le Premier Ministre et le Ministre de la Santé ont scellé le sort des collèges et des lycées en quelques mots : maintien de la rentrée selon le calendrier prévu, avec

une vague promesse d'«amplifier» la politique de tests et quelques mots sur l'aération des salles sans engagement précis, et rien de plus! Il a fallu attendre le 2 janvier, veille de la reprise, pour découvrir, une fois de plus par la voix des médias, quelles seraient les conditions de la rentrée.

L'écart entre le constat et les propositions est immense, et l'absence de solutions pour sécuriser les établissements scolaires confirme le peu de considération que ce gouvernement porte à notre système éducatif en ces temps de crise.

Depuis septembre, le protocole sanitaire a changé trois fois, passant de la fermeture des classes dès le 1er cas, à une fermeture dès le 3ème cas. A présent "il n'y a plus lieu de fermer automatiquement la classe", et les derniers aménagements (entrés en vigueur le 14 janvier) laissent dubitatif :

- lorsqu'un cas positif est avéré dans une classe, les élèves cas contact peuvent rester jusqu'à la fin de la journée et côtoyer leurs camarades – par exemple, manger à la cantine le midi sans masque. Pas de souci pour le gouvernement : le respect des gestes barrières suffit à assurer la sécurité de tous...
- fin du test PCR ou antigénique (suivi par autotests à J + 2 et J + 4)
 pour les cas contact : trois autotests suffisent et peuvent être retirés gratuitement en pharmacie sur présentation d'une
 « attestation de cas contact », censée être délivrée par des établissements déjà submergés par la gestion de la pandémie.
- au lieu d'une attestation pour chaque autotest à J + 2 et J + 4, les parents n'ont plus à fournir qu'une unique attestation sur l'honneur, assurant que le premier des trois autotests est négatif, pour que leur enfant puisse réintégrer sa classe.

L'objectif principal de ces aménagements ne laisse pas de doutes : faire disparaître les files d'attente interminables devant les pharmacies, alors que le gouvernement affirmait que la situation était «sous contrôle», et simplifier la vie des familles, au risque de laisser le virus prendre encore plus ses aises en milieu scolaire. Comment garantir en effet que les autotests, dont la fiabilité est moins bonne que celle des PCR, soient correctement réalisés ? Ou s'assurer que, face aux difficultés d'obtention et de réalisation de ces autotests, certains parents ne fournissent pas des attestations sur l'honneur... sans tests ?

Les organisations syndicales s'indignent du manque de considération affiché envers les personnels de l'éducation nationale qui, tous métiers et toutes catégories confondues, se sentent méprisés alors qu'ils sont en première ligne, encore une fois, pour que l'économie française ne marque pas le pas, et pour que la population atteigne l'immunité collective.

En effet, les mesures actuelles facilitent la circulation de l'épidémie, ce qui expose les personnels et les élèves, et qui désorganise le fonctionnement des établissements scolaires lorsque ceux-ci tombent malades. La complexité du protocole est aussi grande que son inefficacité. Elle entraîne une surcharge de travail pour les directeurs d'école et les chefs d'établissement.

En outre, les absences des élèves rendent impossible toute progression pédagogique, et leur retour au compte goutte nécessite des aménagements qui ne facilitent pas les conditions d'enseignement. Depuis 20 mois, les personnels tiennent le service public d'Éducation à bout de bras. Ils se sentent bien seuls et excédés face aux ordres et contre-ordres et au mépris de leur ministre, qui n'hésite pas à utiliser le terme de «professeurs absentéistes» lorsqu'il évoque les enseignants malades de la COVID. Ils vivent dans la peur que leurs

élèves ne leur transmettent la maladie, même si la vaccination permet d'éviter les formes graves. Depuis la rentrée, dans les salles des maîtres et dans les salles des professeurs, on ne présente plus ses "meilleurs vœux pour 2022" - surtout pas la santé - on se souhaite "bonne chance"! Le protocole sanitaire doit être revu, renforcé et stabilisé afin d'assurer la sécurité des personnels, des élèves et de leurs familles. C'est à cette seule condition que les établissements scolaires pourront rester ouverts le plus longtemps possible. C'est à cette seule condition qu'ils ne se transformeront pas en garderies, mais resteront des lieux de transmission des savoirs.

Les organisations syndicales demandent en conséquence que les personnels soient dotés le plus rapidement possible des masques chirurgicaux ou FFP2 promis par le gouvernement, qui seuls les protègeront correctement. Dans les centres de vaccination, des collègues se sont vu·es demander de ne pas porter les masques en tissus fournis par l'EN, qui sont, nous citons, "interdits ici" et se sont vu·es offrir des masques chirurgicaux! Il est scandaleux que notre employeur ne nous ait pas fourni plus tôt des éléments de protection adaptés. Encore une marque de mépris. De même, nos établissements sont confrontés à une pénurie d'autotests et se retrouvent dans l'incapacité d'en fournir aux familles et aux personnels, ce qui dénote un manque flagrant d'anticipation.

En outre, nous attirons votre attention sur le moral et la santé des directrices et directeurs, harassés par leur charge de travail. Ils commencent à tomber malades et la colère gronde parmi eux. Qui tiendra le fort s'ils flanchent ? L'aide apportée cette semaine par les conseillers pédagogiques est une bonne initiative, qu'il faut renforcer, mais ce n'est pas suffisant. C'est la raison pour laquelle les

représentants du CHSCT D se prononcent contre la suspension des visites programmées.

Les organisations syndicales demandent également que des moyens soient immédiatement débloqués pour enfin acheter des capteurs de CO_2 et des purificateurs d'air en nombre suffisant. Nous rappelons que leur financement relève de la compétence de l'Etat, comme l'a signifié l'AMF ce week-end dans un communiqué.

Le Premier Ministre a promis la semaine dernière l'embauche de personnels d'encadrement, après que notre Ministre ait annoncé, dans son interview du dimanche 2 janvier, le recrutement de personnels contractuels supplémentaires. Il a même précisé que les capacités de remplacement dans le premier degré passeraient de 9% à 12 ou 15% en arrêtant la formation et en recrutant.

Mais l'académie peine déjà en temps normal à trouver des personnels contractuel·les, et les plafonds d'emplois ne sont pas atteints. Comment, dans ces conditions, séduire de nouveaux·elles candidat·es, en plein cœur d'une pandémie de surcroît? Ne pensez-vous pas qu'il eût fallu ouvrir la liste complémentaire, tout en stoppant la précarité montante dans l'éducation nationale en proposant un grand plan de titularisation des précaires et en revalorisant le point d'indice, comme le préconise la FSU? Nous dénonçons l'exigence au rabais dans le recrutement de ces contractuels, embauchés à BAC + 2. L'enseignement est un métier de professionnels. Si le ministère peine à recruter des contractuels qualifiés, c'est bien parce que les conditions de travail ne sont pas en adéquation avec la considération et la rémunération qu'on leur propose. C'est là une preuve supplémentaire du mépris envers notre métier, qu'on présente accessible au tout venant. C'est une erreur et ce sont les élèves qui en paieront le prix.

Cette gestion de la pénurie, ainsi que le manque d'anticipation du gouvernement l'a mené jusqu'à recruter de jeunes retraités (pourtant considérés comme vulnérables).

En ce qui concerne les enquêtes faisant suite à des DGI, nous déplorons le fait que les membres du CHSCTA et D soient souvent empêchés d'intervenir, ce qui s'apparente à de l'obstruction syndicale. Les chefs d'établissement sont tenus de nous informer. Or, ils ne le font jamais. Ils se doivent également de nous envoyer les conclusions des enquêtes lorsqu'ils s'autorisent à les faire seuls dans leur coin. Les membres des CHSCT ne peuvent pas accourir sur les lieux des DGI dans des délais souvent très restreints alors qu'ils ont des classes en charge et des temps de trajet incompressibles. Ils ne sont pas non plus en permanence sur leurs téléphones ou ordinateurs, prêts à réagir et à se rendre immédiatement dans les établissements concernés.

Les organisations syndicales signataires demandent que les délais pour diligenter les enquêtes soient suffisamment raisonnables pour que les membres des CHSCT puissent se rendre disponibles.

Elle s'étonne également des chiffres de cas positifs chez les élèves communiqués en début de semaine dernière à la presse par le rectorat : il y aurait eu 3484 cas, alors que l'académie compte 3200 écoles, collèges et lycées, donc un peu plus d'un cas par établissement. Ces chiffres sont en totale contradiction avec la réalité du terrain, où nous faisons face à des absences en nombre liées au COVID.

Enfin, nous attirons votre attention sur la médecine de prévention du département. De nombreux dossiers de personnels sont actuellement en souffrance car en attente de décision, ce qui les met dans une situation

financière intenable. Cela est inacceptable et une solution doit être trouvée d'urgence.